

LEGENDE

URBANISATION ET PATRIMOINE

- ZONE À BÂTIR LÉGISÉE
- VOIES HISTORIQUES IVS D'IMPORTANCE NATIONALE AVEC SUBSTANCE
- Immeubles protégés -catégorie 1
- Immeubles protégés -catégorie 2
- Immeubles protégés -catégorie 3

AGRICULTURE

- EXPLOITATION AGRICOLE - DÉGAGEMENTS ACTUELS
- A - AB2 : SURFACE D'ASSOLEMENT (SDA)
- B1 : SURFACE APTE À LA CULTURE DES CHAMPS EN CAS DE NÉCESSITÉ
- B2 : SURFACE APTE À L'UTILISATION HERBAGÈRE
- C : SURFACE PEU APTE À UN USAGE AGRICOLE

ÉLÉMENTS NATURELS ET PAYSAGERS

- HAIES - BOISEMENTS HORS FORÊT
- PRÉSENCE POSSIBLE DE LA SALAMANDRE TACHETÉE
- CORRIDOR À FAUNE D'IMPORTANCE SUPRARÉGIONALE
- POINT DE VUE
- AIRE FORESTIÈRE
- COURS D'EAU

MOBILITÉ ET ITINÉRAIRES TOURISTIQUES

- STATIONNEMENT PUBLIC
- PARKING-RELAIS
- STATIONNEMENT CYCLE
- GARE CFF
- BUS
- BUS DE NUIT
- RÉSEAU CYCLOTOURISME
- VOIE FERRÉE
- QUALITÉ DE DESSERTE EN TRANSPORT PUBLIC
- CHEMINEMENT PIÉTONNIER
- CHEMIN DE RANDONNÉE PÉDESTRE LOCAL
- CHEMINS DE RANDONNÉE PÉDESTRE
- ITINÉRAIRES EQUESTRES RRES

INFORMATIONS INDICATIVES

- CONDUITE DE GAZ
- LIGNE À HAUTE TENSION CFF 132 KV
- SITES POLLUÉS
- PÉRIMÈTRE COMMUNAL

CARTE DE PROTECTION DES EAUX

- ZONES DE CAPTAGE (S1)
- ZONES DE PROTECTION RAPPROCHÉES (S2)
- ZONES DE PROTECTION ÉLOIGNÉES (S3)

Références

Données de la carte : © Etat de Fribourg
 Mise à jour du cadastre : Janvier 2023
 Données du plan : Echelle : 1 : 4'500
 Format : 594x840 mm

